Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 045-214500282-20260506-D_2026_073-DE

Publié le 11/05/2026

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° D-2026-073

L'an 2026, le 06 mai à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle des fêtes du complexe Alain Jarsaillon, sous la présidence de Monsieur Jacques MESAS, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 30/04/2026
Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 24
Nombre de conseillers absents : 5
Nombre de procurations : 5
Nombre de conseillers votants : 29

Élus présents :
Mme AUBERTIN Catherine, Mme BERNIER Sandrine, Mme BOURGOIN Gwendoline, Mme CADRES Raymonde, Mme CHAMI Emilie, M. CHENEAU Frédéric, Mme COLLARD Agnès, Mme DOYEN Stéphanie, Mme FONTAINE Stéphanie, M. GARCIA Juanito, M. GUILLON Jérémy, M. HAROUCH Foued, Mme LABEDAN Constance, M. LAINÉ Joël, M. LEGROS Adrien, M. LOUIS Didier, M. MERIT Jean-Philippe, M. MESAS Jacques, Mme MEUNIER Cassandre, M. MONTLIVET Nicolas, M. SPALETTA Hervé, M. WEILL Michel, Mme WITTNER Isabelle, Mme YANG Aurélie.

Élus absents :
Mme BAUCHER Karine, M. FROISSART Yves, Mme GAFSI Leïla, Mme HARDOUIN Natalina, M. HOVORKA Frank.

Procurations :
Mme BAUCHER Karine à M. CHENEAU Frédéric,
M. FROISSART Yves à M. Adrien LEGROS,
Mme GAFSI Leïla à M. Jacques MESAS,
Mme HARDOUIN Natalina à M. Joël LAINÉ
M. HOVORKA Frank à M. GARCIA Juanito.

Secrétaire de séance :
Mme MEUNIER Cassandre

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

BUDGET ANNEXE DU CAMPING MUNICIPAL « VAL DE FLUX » : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026

Rapporteur : M. Juanito GARCIA

Après le vote du Compte Financier Unique et de l'Affectation définitive des résultats de l'exercice 2025, le Conseil Municipal est invité à délibérer sur l'intégration de ces résultats au sein du Budget de l'exercice 2026 par l'intermédiaire d'une décision budgétaire appelée « Budget Supplémentaire ».

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 045-214500282-20260506-D_2026_073-DE

Le Budget Supplémentaire du budget annexe du camping « Val de Flux » pour l'exercice 2026 ne concerne que la section de fonctionnement et ne vise qu'à intégrer la modification induite par l'affectation définitive du résultat de l'exercice 2025. Celui-ci est diminué de 0,30 euros par rapport à ce qui était prévu au stade du budget primitif 2026 lors de la reprise anticipée. 0,30 euros sont retirés des recettes.

Les modifications de la section de fonctionnement s'équilibrent donc à hauteur de 0,30 €, comme
suit :

- Au titre des recettes :

Chapitre comptable	Libellé inscription	Opération réelle/ordre	Montant
002	Excédent ou déficit reporté de fonctionnement	R	- 0,30
		Total	- 0,30

- Au titre des dépenses :

Chapitre comptable	Libellé inscription	Opération réelle/ordre	Montant
011	Charges à caractère général	R	- 0,30
		Total	- 0,30

Ce dossier a été présenté à la commission « finances, ressources humaines, numérique, communication » du 28/04/2026.

Après en avoir délibéré, Conseil municipal décide à l'UNANIMITÉ de :

1. **Approuver le budget supplémentaire du budget annexe du camping « Val de Flux » de la Ville de Beaugency pour 2026 ;**
2. **Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint à procéder dans le cadre de la fongibilité des crédits à des virements de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section ;**
3. **Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents afférents à l'adoption dudit budget.**

Signé électroniquement par :
Casper MEAS
Date de signature : 18/05/2026
Qualité : BEAUGENCY - 2ème adjoint